



Ordonnance de télécom CRTC 2015-169

Version PDF

Ottawa, le 29 avril 2015

Diverses compagnies – Approbation provisoire des demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	514	le 21 avril 2015	le 6 mai 2015
Bell Canada	7455	le 21 avril 2015	le 6 mai 2015

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général